

REGLEMENT PARTICULIER RALLYE REGIONAL DES VOSGES SAONOISES 18 / 19 JUILLET 2014

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	Lundi 2 JUIN 2014
Ouverture des engagements :	Lundi 2 JUIN 2014
Clôture des engagements :	Lundi 7 JUILLET 2014
Parution du road-book :	Dimanche 13 JUILLET 2014
Dates et heures des reconnaissances :	Dimanche 13 JUILLET 2014 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et vendredi 18 JUILLET 2014 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00
Vérifications des documents et des voitures	Vendredi 18 JUILLET 2014 de 16h30 à 21h30
Heure de mise en place du parc de départ :	Vendredi 18 JUILLET 2014 à 16h30
1ère réunion des Commissaires Sportifs :	Vendredi 18 JUILLET 2014 à 19h30
Publication des équipages admis au départ :	
Heures et ordre de départ de l'étape :	Vendredi 18 JUILLET 2014 à 22h00, parc fermé de départ à RADDON
Briefing des pilotes:	Ecrit
Lieu :	Parc fermé à RADDON.
Départ du 1 ^{er} concurrent :	Samedi 19 JUILLET 2014 à 8 heures du parc fermé
Publication des résultats partiels:	Parc de regroupement, Parking ancien Etablissement PELTEY à RADDON.
Arrivée du 1er concurrent :	Samedi 19 JUILLET 2014 à 15 h38 au parc fermé à RADDON
Vérification finale :	Garage Dormoy, Ford à FROIDECONCHE
Publication des résultats du rallye	Samedi 19 JUILLET 2014, 30 minutes après l'entrée du dernier concurrent au parc fermé.
Remise des prix :	Samedi 19 JUILLET 2014, podium Parc fermé à 19h30

ARTICLE 1P. ORGANISATION

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté sous le numéro **45** en date du **13/05/2014**

L'association Sportive Automobile LURONNE organise les 18 et 19 JUILLET 2014 en qualité d'organisateur administratif et technique, avec le concours des communes de RADDON, SAINT-BRESSON, AMONT et EFFRENEY sous le patronage du Conseil Général de la HAUTE-SAONE ainsi que les communes traversées le,

Rallye Régional des VOSGES SAONOISES

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro R 241 en date du 26 MAI 2014

Comité d'Organisation

Président :	Mr Patrick CHOLLEY
Membres :	Comité de l'ASA LURONNE
Secrétariat du Rallye :	ASA LURONNE,
Adresse :	1 Rue Général LECLERC, 70000 NAVENNE
Téléphone / Fax :	03.84.75.78.42 / 09.71.70.68.60
Permanence du Rallye	Cellules "PELTEY" à RADDON

Organisateur technique

Nom :	ASA LURONNE
Adresse :	1 Rue Général LECLERC, 70000 NAVENNE

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs :		
Président du collège :	Mr Gérard SIMON	licence n° 0419/12017
Membres du collège :	Mr Jean WAMBACH	licence n° 0306/3030
	Mr Claude CONDAMIN	licence n° 0314/122813
Directeur de Course :	Mr Hubert BENOIT	licence n° 0411/3617
Directeurs de Course Adjoint :	Mr Frank MADER	licence n° 0323/187564
PC/ES	Mr Alain VOILLAT	licence n° 0405/1912
Adjoint	Mr Jan-Hug HAZARD	licence N° 0304/1505
DC/ES	Mr Gérard FINQUEL	licence n° 0405/1913
Adjoint	Mr Jacky OLIVAIN	licence n° 0202/3272
DC/ES	Mr Thierry COURANT	licence n° 0409/16140
Adjoint	Mr Jean-Pierre SIMON	licence n° 0409/2746
Responsable des Commissaires :	Mr Germain CHIPPAUX	licence n° 0409/1299
Responsable de spéciale :	Mr Eric MAROUILIER	licence n° 0409/20437
Médecin Chef :	Docteur Eliane BRETL	
Commissaires Techniques responsable:	Mr Claude CUENOT	licence n° 0405/4454
	Mr Alain WIDMER	licence n° 0411/173668
	Mr André LALLEMAND	licence n° 0411/55989
	Mr Laurent QUERRY	licence n° 0412/212893
	Mr Raphael PELLICIA	licence n° 0421/214364
Chargés des relations :		
avec les concurrents :	Mme Monique FRANCE	licence n° 0409/29181
Véhicule Tricolore :	Mr Michel PISSARD	licence n° 0409/549
Véhicule Balai :	Mr Claude PETOT	licence n° 0409/3614
Chargés des relations avec la presse :	Mr Pascal ROY	licence n° 0409/6829
Chronométrage :	Mme Michèle CHOLLEY	licence n° 0409/9463
	Mme Martine REVERCHON	licence n° 0409/14505

1.2P. ELIGIBILITE

Le Rallye des Vosges Saônoises compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2014 coefficient 2
- Le Challenge des rallyes 2014 du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté
- Le Challenge ASA LURONNE 2014
- Le Challenge VED 2014
- Le Challenge STPI PRE SERROUX 2014

1.3P. VERIFICATIONS

La liste des engagés ainsi que les heures de convocations seront mises en ligne sur le site de l'ASA Luronne à partir du jeudi 10 JUILLET 2014.

Les vérifications administratives auront lieu le vendredi 18 JUILLET 2014 de 16h30 à 21h00.

Les vérifications techniques auront lieu le vendredi 18 JUILLET 2014 de 16 h45 à 21h30.

Les vérifications finales seront effectuées : au garage DORMOY, Ford à FROIDECONCHE.

Taux horaire de la main d'œuvre : 60€ TTC

L'heure de convocation est l'heure limite à respecter. L'organisateur installera un système de pointage, tout retard sera sanctionné par une amende conforme au barème FFSA. Néanmoins, il sera possible de passer aux vérifications avant l'heure théorique mentionnée sans pénalités.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au Rallye des Vosges Saônoises doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 7 JUILLET 2014.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

avec la publicité facultative des organisateurs	
Pilote et copilote membre ASA LURONNE	265€
Pilote ou copilote membre ASA LURONNE	290€
Pilote membre d'une autre ASA	310€
Sans publicité facultative des organisateurs :	620€

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

3.3P. *ORDRE DE DEPART*

Pour la 1ère étape du rallye des Vosges Saônoises, le départ sera donné dans l'ordre des numéros de compétition, le plus petit partant en tête.

3.3.2P. L'attribution des numéros se fera dans l'ordre croissant, en respectant l'ordre suivant :

- Série 1 : Pilotes classés par la FIA (priorité A)
- Série 2 : Pilotes classés par la FIA (priorité B)
- Série 3 : Pilotes prioritaires FFSA Rallyes (priorité A)
- Série 4 : Pilotes prioritaires FFSA Rallyes (priorité B)
- Série 5 : Pilotes désignés comme performants par l'organisateur en fonction de leurs résultats précédents (limités à une dizaine environ)
- Série 6 : Tous les autres pilotes dans l'ordre croissant des classes suivantes : A7S, R5, R4 A7K, A8, R3, GT10, N4, A6K, R2, A7, F214, N3, GT9, A6, A5K, F213, A5, R1, N2, N2 série, F212, N1, F211

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.P *Répartition des groupes et classes :*
Voir tableau réglementation générale FFSA.

4.1.1 *Vitres*
Voir réglementation générale des rallyes

4.2.2P *Voir réglementation générale des rallyes*

4.3P. *ASSISTANCE*
Conforme au règlement standard FFSA.
L'assistance sera autorisée à RADDON pendant toute la durée du rallye. Suivant plan distribué dans le Road-Book.

4.3.2.3P. *Limitation de changements de pièces*
Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. *DESCRIPTION*
Le Rallye des VOSGES-SAONOISES représente un parcours de 91.500 kms

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 36kms.

Les épreuves spéciales sont :

- ES 1-3-5 Mont du Tronc 6.1 kms
- ES 2-4-6 Bellefleur 5.9 kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. *RECONNAISSANCES*
Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le 13 JUILLET 2014 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 ainsi que le 18 JUILLET 2014 de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00.
Le nombre total de passage est limité à 3.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : chasuble orange
- Chef de poste : chasuble orange

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

Les temps seront pris au 10ème.

ARTICLE 10P. PRIX

a) Prix en espèces :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	
SCRATCH	300€	200€	150€	
GROUPES	100€	60€	30€	2 ^{me} si au moins 5 partants 3 ^{ème} si au moins 10 partants
CLASSES				
+ de 10 partants	270€	170€	110€	
8 à 10 partants	270€	170€		
1 à 7 partants	270€			
EQUIPAGE 100% FEMININ	200€	Moins de 3 partants 50%		

L'attribution des prix dans les groupes et classes se fera sur la base suivante :

Groupe N et FN confondus, Groupe A et FA confondus, Groupe F200, groupe R, groupe GT de série.

Dans le cas d'un nombre de partants dans le groupe inférieur à 10, les prix du groupe seront divisés par deux.

La remise des prix se déroulera le samedi 19 JUILLET 2014 à RADDON au Parc fermé à 19h30
Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués. En cas de mauvais temps la remise des prix se fera au gymnase à RADDON à la même heure.

**TOUTES LES INFORMATIONS UTILES
SONT DISPONIBLES SUR LE SITE
INTERNET :**

www.asaluronne.fr

ITINERAIRE

RALLYE DES VOSGES SAÔNOISES

18/19 JUILLET 2014

Départ parc fermé ancien parking des Ets Peltey, D 18 route de Fougerolles, Entrée Assistance, Sortie Assistance, route de Saint-Bresson D 136, Saint BRESSON, Rovillers, Départ ES 1 / 3 / 5 : le Mont du Tronc, la Grange, voie communale Amont et Effreney, Arrivée ES : la Rochotte, D 6, Faucogney, voie communale de Férières le Bas, Départ ES 2 / 4 / 6 : Cartaubry, es Mourey, Carrefour des 6 chemins, Bellefleur, Arrivée ES : Sainte-Marie en Chanois, D 6, Amage, Raddon et Chapendu, rue de la Passerelle, Entrée Parc Regroupement ancien parking des Ets Peltey.